

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

LE

STÉNOGRAPHE CANADIEN

REVUE LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE.

Publié avec l'autorisation de M. Duployé

Paraissant le premier de chaque mois

ABRÉGER LES TRAVAUX, C'EST PROLONGER LA VIE.

VOL. II

MONTREAL, 1^{er} MARS 1890

No 1

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN BOÎTE DE POSTE 1587

ABONNEMENT

Un an \$1 00
Six mois 50

(Envoyé à domicile à Montreal.)

FRANCE: Un an, 5 fr.; six mois, 3 fr.

Les abonnements datent du 1^{er} mars et du 1^{er} septembre.

L'abonnement est payable d'avance. Il contient 6 numéros par an. Le contrat, qui n'est pas régi, directement l'administration fait passer sa quittance du directeur transmise en cours, à domicile.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit être adressé à JOSEPH DE LA ROCHELLA, Editeur du *Sténographe Canadien*, Montreal (Canada)

FINS D'ANNÉES.

A peine venons-nous de passer une fin d'année que nous arrivons à une autre et il en est toujours ainsi pour tout le monde. Il n'y a pas que l'heure où la science a calculé que la terre est revenue à son point de départ, dans ses évolutions, qui marque la fin d'une année. C'est l'année solaire, la même pour toutes les parties du globe, une comme la science qui l'a découverte, mais chaque jour, pour un plus ou moins grand nombre d'hommes ou de choses, marque la fin d'une année.

Dans la vie sociale, pour se guider dans le gouvernement de la fortune publique et la direction des entreprises privées, on a dû créer l'année fiscale, l'année civique, l'année scolaire, toutes commençant et finissant à des dates différentes. Chaque événement, chaque fait dans la vie marque aussi une fin d'année. Telle année a commencé par une transaction qui se termine par l'échéance, sinon toujours par le remboursement.

Bref, le temps n'est pas seulement une suite ininterrompue d'années, mais c'est un enchaînement d'années diverses commençant les unes après les autres, chaque jour, à chaque instant, pour se terminer de même, et il faut distinguer, dans ce cortège compact des ans, l'année vitale, dont le renouvellement s'appelle anniversaire. Mais c'est assez disserter pour en arriver aux anniversaires de naissance, de fondation, et rappeler à nos lecteurs, à nos confrères, que le *STÉNOGRAPHE CANADIEN* vient de voir finir sa première année d'existence et qu'il en commence une nouvelle. Il remercie confrères et lecteurs des souhaits faits au début et de l'encouragement donné durant l'année.

Nous ne repasserons pas en détail les faits de la première année de vie de notre journal,

comme nous l'avons fait en janvier pour l'année générale, mais nous voulons profiter de l'occasion pour dire que notre but, qui est d'enseigner la sténographie, d'en faciliter la lecture, a été atteint chez ceux qui ont bien voulu lire le *STÉNOGRAPHE*. Les leçons que nous avons données, les exercices de manuscrit entremêlé de mots sténographiques que nous avons publiés, ont suffi pour donner les premiers éléments de l'art abrégé à ceux de nos lecteurs qui ne le connaissent pas, et des leçons plus complètes reçues des professeurs ou apprises dans les méthodes que nous leur avons procurées ont complété les premières notions. La vitesse à écrire et à lire a été en proportion de plus ou moins de pratique de chacun. Chez quelques-uns le cent mots à la minute est venu peu de mois après l'apparition du premier numéro du *STÉNOGRAPHE*. Nous voulons rappeler que les élèves de l'école Saint-Jacques ont eu, avec deux mois d'étude, une bonne moyenne, au dernier concours. Au reste, l'année n'était pas avancée que tous nos lecteurs nous écrivaient en sténographie.

Il vient d'être soulevé une question importante, et pour les sténographes Je profession, et pour les jeunes qui veulent apprendre la sténographie, celle de l'emploi de la sténographie dans les cours de justice, question sur laquelle nous n'avons pas hésité à nous prononcer. Nous répétons aujourd'hui qu'on ne peut renoncer à la sténographie nulle part, parce que, comme toutes les inventions précieuses, elle fait forcément son chemin, et de plus en plus rapidement. Ils font très petite minorité, ceux des hommes de profession qui prétendent qu'on n'aurait jamais dû adopter la sténographie pour la procédure; mais, d'un autre côté, la majorité a raison de vouloir, grâce aux progrès que fait la sténographie, diminuer autant que de raison, pour le bien général, le coût de la procédure sténographiée. Nous répétons: aussi aux sténographes d'aujourd'hui que l'art abrégé prend son essor au Canada et qu'ils ne seront plus longtemps en petit nombre pour photographier la parole; mais aussi de nouveaux horizons s'ouvrent pour les jeunes, les futurs concurrents. Le commerce les attend. Au reste, les habiles, les grandes vitesses, n'ont encore rien à redouter de ceux qui commencent et, quant à la question du jour, un doute qu'elle sera décidée au mieux pour toutes les parties.

La perspective d'une réduction dans la rémunération de l'écrivain abrégé ne doit nullement préoccuper ceux qui veulent apprendre la sténographie. Ils ne doivent avoir en vue que les progrès rapides que fait la sténographie, progrès qui ne feront que rendre sa connaissance de plus en plus indispensable. Que les parents ne cherchent

pas, avant de se décider à la faire étudier à leurs enfants, si la sténographie va continuer ou cesser de "payer." Il n'y a qu'un point à considérer, mais il ne faut pas le perdre de vue: c'est que, quand la sténographie aura perdu sa valeur extraordinaire, sa valeur intrinsèque, résultat desormais assuré de ses progrès, elle aura toujours son prix, en ce sens qu'elle sera perdue, tout comme la connaissance des deux langues ici, quoiqu'il lui, toute valeur aux autres connaissances professionnelles ou commerciales chez tous ceux qui ne la connaîtront pas. Cela ne viendra pas tout d'un coup, mais il ne serait pas prudent, non plus, pour les jeunes, d'attendre que cela vienne. Puis, en attendant le rosi tat final, tandis que la sténographie fera ses dernières étapes, les sténographes, jeunes ou vieux, le ont cesser à part et seront des privilégiés fort bien rémunérés.

La tâche, ici, incombe aux autorités et nous devons dire que l'honorable Surintendant de l'Instruction publique est tout disposé à faire enseigner bientôt la sténographie dans toutes nos maisons d'éducation.

Le STÉNOGRAPHE CANADIEN a aussi émis l'idée que, si, comme l'a rêvé M. Duploye, la sténographie doit être l'écriture du vingtième siècle, il serait bon que les autorités songent à adopter un système uniforme pour l'anglais et le français: sténographier le français et l'anglais avec les mêmes signes, comme on écrit ces deux langues avec les mêmes lettres. Pour le français la méthode est depuis longtemps choisie; pour l'anglais, le système Duploye-Sloan s'impose.

Notre journal continuera à plaider en faveur de la vulgarisation de la sténographie-Duploye et de l'adoption du système de Sloan pour les futurs sténographes anglais.

LES STÉNOGRAPHES OFFICIELS

Nous revenons sur celle des réformes judiciaires demandées qui concerne les sténographes officiels et dont le député de Lévis, M. F. X. Lemieux, s'est fait le vaillant champion, au parlement provincial. La demande de M. Lemieux a donné lieu, naturellement, à des récriminations, chez les sténographes officiels, et l'un d'entre eux, de Québec, a écrit une longue correspondance à "l'Electeur," pour prouver qu'on ne doit pas chercher à diminuer les salaires que se font aujourd'hui les sténographes. Le correspondant prétend que la sténographie est une science inaccessible au plus grand nombre et c'est là-dessus qu'il se base pour faire maintenir les hauts prix actuels de la procédure sténographique.

La sténographie n'est pas une science difficile; la sténographie Duploye est même très facile à apprendre. Dix minutes suffisent pour apprendre l'alphabet et il n'en faut pas plus pour apprendre à teler les signes. Bref, il ne faut pas toutes les semaines d'une année pour arriver à une moyenne de 100 à 125 mots à la minute, ce qu'il faut pour le commerce. Sans doute pour sténographier dans les cours de justice, il faut pouvoir écrire plus vite, car la parole y acquiert, à certains moments, une très grande vitesse. Mais le jeune employé de bureau qui commence avec une vitesse ordinaire se perfectionne en pratiquant et sa vitesse augmente avec le temps, plus vite que ne le pense le correspondant de "l'Electeur."

Quant à nommer un nombre limité de sténographes qui seront au service du gouvernement, c'est une mesure d'urgence. Le protonotaire de Montréal nous dit que, actuellement, on ne peut exercer aucun contrôle sur les sténographes: ceux-ci

produisent les dépositions quand ils veulent, il y en a même qui les perdent. Toutes choses qui n'arriveront plus quand on aura obtenu la réforme demandée.

Au reste, nous avons eus été plusieurs avocats et les salaires que l'on consent à accorder aux sténographes so it d'un chiffre fort respectable. En fin de compte, on ne veut qu'un peu plus d'ordre et, par suite, moins de retards dans la procédure et nous souhaitons que ceux qui demandent la réforme en question réussissent.

ENTENDONS-NOUS!

Il y a à la "Gazette Sténographique" un Bonhomme nommé Jacques — parlant bien honorable, nous n'en doutons pas — qui n'est pas content du tout de la part des récompenses faite à la France, au concours international de Montréal. Il trouve cela maigre et dit que c'est peu encourageant pour une autre fois.

C'est notre premier concours, on le sait, et l'on ne devait pas s'attendre à un concours comme ceux que l'on organise en France et pour lesquels il faut faire frapper des médailles en grands lots. Nous avons fait pour le mieux et nous sommes fiers du résultat, espérant faire mieux la prochaine fois. Il nous fait peine de n'avoir pu décrocher plus de trois médailles aux concurrents de France, mais, en dépit de ce nombre, la part est grosse: trois médailles sur sept. Assurément, Jacques Bonhomme n'était pas dans son assiette quand il a écrit ses petites remarques, que nous lui pardonnons bien du reste.

Mais ce que l'on semble surtout vouloir nous reprocher, c'est d'avoir accordé une médaille d'or, pour la vitesse, à un élève qui n'a écrit que 45 mots à la minute. D'abord, en offrant un des plus beaux prix pour la vitesse, nous n'avons fait que suivre un des sages conseils donnés, il y a plusieurs mois, dans le "Journal des Sténographes": Encourager surtout la calligraphie, inciter à écrire vite. Quant à la moyenne de 45 mots, ce n'est pas si vilain chez des enfants, après deux mois d'étude.

Puis le comité d'organisation a changé certaines décisions prises par des membres en dehors du comité, et a opté pour ce qui avait d'abord été suggéré. L'Union des Eccliers Sténographes de Doudeville va recevoir une médaille capable d'exciter l'envie de plus d'un bonhomme. Nous sommes fiers de la lui offrir pour sa belle collection de travaux et nous espérons qu'elle nous en enverra encore quand nous lui en demanderons.

SOIRÉE ET RÉCOMPENSES.

Le comité d'organisation du concours de sténographie de Montréal a décidé de donner une soirée panoramique et musicale, à la salle Saint Jacques, coin des rues Sainte Catherine et Saint Denis, le 10 avril prochain. Il a eus des vues de l'exposition de Paris, ainsi que des tableaux comiques, avec intermèdes de musique vocale et instrumentale. On donnera à cette séance, la liste des vainqueurs du concours, avec les prix décernés à chacun.

Le comité a aussi décidé de remplacer la médaille d'abord accordée à l'Union des Eccliers sténographes de Doudeville par la médaille d'or offerte par la Chambre de Commerce du district de Montréal et de donner la médaille de bronze offerte par le lieutenant gouverneur Angers à l'Union Normande.

Avec Dieu

Handwritten stenographic symbols and letters, including the word "Dieu" written in cursive.

Handwritten stenographic symbols and letters, including the word "Dieu" written in cursive.

J. W. Kerlé
prêtre

Handwritten stenographic symbols and letters, including the word "Dieu" written in cursive.

Le plus petit journal
de Mexico
"le telegramme"
Handwritten stenographic symbols and letters.

Les douze numéros de la première année du **STÉNOGRAPHE CANADIEN** ont tous paru et ceux de nos abonnés qui attendaient la fin de cette année pour payer n'ont plus rien à craindre. Aussi comptons-nous, de leur part, sur une prompte remise.

CHRONIQUE STÉNOGRAPHIQUE.

Le Club sténographique de la Concorde, de Fribourg, Suisse, doit organiser un concours international de sténographie.

Les organisateurs de l'association projetée des sténographes de Montréal ont lancé leur prospectus. Succès aux sténographes.

Chaque fois qu'il y a examen au palais de justice, il y a des sténographes qui ne peuvent subir ces examens parce qu'ils en ignorent la date.

Le jeune Beauchemin, un des élèves qui apprennent la sténographie à l'école Saint-Jacques, écrit maintenant au-dessus de quatre-vingt mots à la minute.

Dans la séance du 21 décembre 1889, le cercle central de l'Institut sténographique a approuvé les statuts de l'Union des Ecoles sténographiques, section de Pontoise.

Le 11 février dernier, à Saint Guillaume d'Upton, Qué., M. J. O. Fagnan, marchand épicer de Sorel et frère de notre collaborateur M. J. C. Fagnan, a été marié à Mlle Marie-Louise Pichette, de Saint Guillaume. Nous souhaitons bonheur et prospérité aux nouveaux époux.

D'après une statistique du professeur Axon, de Manchester, Ang., 533 systèmes de sténographie auraient été établis jusqu'ici pour les différentes langues. L'Angleterre tient le premier rang avec 307 systèmes; viennent ensuite l'Allemagne avec 218, la France, 145, l'Italie, 70, etc.

D'après l'annuaire de l'école Gabelsberger, en Allemagne, pour 1890, la méthode de Gabelsberger était représentée au 30 juin dernier par 703 cercles sténographiques avec 18,476 membres effectifs. 26,983 personnes ont été instruites dans ce système pendant la période de la dernière année scolaire.

Le gouvernement de la République Argentine avait mis à la disposition de M. Menchaca, chef du bureau sténographique, au Sénat, une somme de \$8,000 pour étudier, lors de son passage en Europe, l'organisation du service sténographique des assemblées parlementaires dans les divers Etats.

Fleury, sténographe, aujourd'hui à Vienne (Autriche), M. Eugène Guérin, sténographe du Sénat, à Paris, M. Albert Denis, avocat à Toul et président du cercle sténographique de Lorraine, M. Chs Vétel, de Rennes, et M. Lamotte, de Douville, viennent d'être nommés officiers d'académie.

Une nouvelle société vient de se constituer à Paris, sous le titre de "Syndicat général des Sténographes et Dactylographes." Elle a pour but de développer l'emploi de la sténographie dans le commerce, d'intier ses membres au fonctionnement de la machine à écrire et de leur procurer des places. La cotisation annuelle est fixée à \$2.40.

En février dernier, le "Phonographic Magazine" de Cincinnati, publiait plusieurs lettres des professeurs du Canada disant que pour le français c'est le système Duployé qui est enseigné et pour l'anglais, le système Pitman. Ces professeurs ignorent certainement qu'il y a un système plus facile que celui de Pitman pour l'anglais: Le système de Sloan.

M. l'abbé Duployé a écrit à M. Maire pour le féliciter de s'être adjoint à M. Depoin pour la rédaction du "Journal des Sténographes." Le président de l'Institut Sténographique des Deux-Mondes pourra ainsi s'occuper avec plus de succès de l'Institut, comme lui-même a pu se livrer entièrement à la bibliothèque sténographique, qui augmente sans cesse.

Aux derniers examens de sténographie, à Montréal, sur six candidats, M. Napoleon Lozeau a été l'heureux élu. La moyenne n'a pas dépassé, assurément, 115 mots. Ce qui prouverait qu'il ne faut pas pouvoir écrire en tout temps de 100 à 250 mots à la minute, et même plus. Cela peut aussi faire prévoir que, en diminuant la moyenne aux examens, on va, par la concurrence, faire réduire forcément les taux.

L'école supérieure de commerce, et d'instruction de Bordeaux, France, fondée par la société philomatique, a été subventionnée par l'Etat, le département et la ville et la Chambre de Commerce vient d'introduire la sténographie dans son programme. La chaire de sténographie a été confiée à M. L. Bonnin, administrateur de la société de sténographie du Sud-Ouest. Cette création porte à quatre le nombre des cours de sténographie faits à Bordeaux.

LA STÉNOGRAPHIE.

BONNET A M. F. U. CANCHON

Emule du constant Progrès, Je simplifie,
J'abrége le travail et je porte secours
Aux plumes qui, voulant accepter mon concours
Volent comme l'Eclair que je personnifie.

Dès que l'orateur marche, aussitôt, moi je cours!
Qu'importe la vitesse! En tout temps je suis.
Grâce à mon laconisme et ma télégraphie,
La rapide parole et les féconds discours.

Utile porte-voix, bienfaisante écriture,
J'ai rendu maint service à la littérature
Se riant désormais du paresseux retard.

Ancienne, Cicéron me connaissait à Rome!
Moderne, Crépeau, Duployé qu'en rapomme.
Astier, Bertin, Prévost ont retracé mon art.

A. EDLIVERTAC,

Lauréat de plusieurs concours poétique.

CICÉRON ET LA STÉNOGRAPHIE

PAR M. HENRI DUPONT

(INÉDIT)

La sténographie, cette écriture rapide comme la parole, dont nous commençons à faire un si grand usage aussi bien dans la vie privée que dans la vie publique, n'est pas, comme on pourrait le croire, d'invention moderne : son origine remonte à la plus haute antiquité.

Dès que les progrès de la civilisation eurent fait de la parole un puissant moyen d'action, on reconnut l'absolue nécessité de pouvoir saisir au vol et fixer, à tout jamais cette parole fugitive, et l'on chercha dans l'abréviation de l'écriture le moyen d'arriver à ce résultat.

Un but si précieux, devait faire apprécier l'écriture abrégative par tous les personnages marquants des premières républiques, chez lesquelles les intérêts de l'Etat comme ceux des particuliers se discutaient sur la place publique.

Aussi, voyons-nous Athènes et Rome, ces deux cités dont le nom respirent d'un si vil éclat dans l'histoire de la civilisation, posséder des sténographes fort habiles qui parvenaient à recueillir par des notes abrégées les paroles éloquentes des orateurs de l'Agora et du Forum.

Bien que longtemps en honneur chez les Grecs, c'est cependant à Rome que la sténographie eut ses principaux représentants. Parmi ceux-ci, nous remarquons un nom qui illustra la République Romaine et contribua à rendre sa partie la plus précieuse des nations : c'est Cicéron, cette noble figure qui par son équilibre, son éloquence et son patriotisme, mérita de ses concitoyens le titre de "Père de la Patrie."

C'est la biographie de ce grand homme et le récit de ses travaux en faveur de la sténographie, que nous allons résumer dans cet ouvrage.

Issu d'une famille équestre, Marcus Tullius Cicéron naquit à Arpinum, ville municipale du Latium en l'an 106 avant J.-C.

Son enfance s'écoula dans une maison modeste dont l'austérité simplifiée rappelait celle du vieux Curius. De foyer lui apprit le respect du passé, l'amour de son pays et une préférence marquée pour le gouvernement républicain.

Le père Tullius apporta toute son exactitude et tous ses soins à la première éducation de son fils, et lorsqu'il fut en âge de recevoir un maître, il le confia à l'un des premiers citoyens de Rome, l'orateur Crassus.

Avec un tel maître, le jeune Cicéron qui était privé d'un goût très vif pour le travail, ne pouvait manquer de faire de rapides progrès. Il sut en effet si bien profiter de ses leçons, qu'il ne tarda pas à faire pressentir ce qu'il serait un jour, l'illustration du barreau et l'une des gloires de sa patrie.

La poésie et la philosophie, furent pour lui l'objet de sciences étudées. Il suivit tour à tour ses leçons du poète Archias, de l'académicien Philon, du Rhéteur Molon, et à peine venait-il de célébrer la toge virile (91 av. J.-C.) qu'il composa ses premiers poèmes de Pautius Glaucus et de Marius. Le feu et l'élégance qui brillent dans les quelques fragments qui nous restent de ces ouvrages, ne nous permettent point de douter que le génie poétique de Cicéron, s'il eût été cultivé avec soin, n'eût égalé son génie oratoire.

En 89, époque à laquelle éclata la guerre sociale au regard à Rome, comme le complément de l'éducation, l'étude de l'art militaire, étude qui se faisait d'ordinaire sous la direction de quelque

général d'expérience et de réputation. Cicéron fit cette campagne sous les ordres de Pompey.

A son retour, il continua ses travaux. Il étudia le droit civil qui était l'une des plus saines recommandations pour arriver aux honneurs de la République, auprès de Mutius Scaevola l'auteur. L'homme qui alors était le plus versé dans les affaires de l'Etat et dans celles du barreau. A la mort de son maître, il reçut les leçons de Q. Scaevola le pontife.

Tout en suivant assiduellement ses cours et les débats du Forum, Cicéron trouva encore le temps de continuer ses études philologiques et de publier plusieurs ouvrages, entre autre, le "Traité de l'Invention."

Plusieurs plaidoyers dont il fut chargé, et notamment la défense de Sextus Roscius d'Amérie qu'un affranchi de Sylla accusait de paricide, montrèrent qu'il était alors en état de lutter avantageusement avec les plus célèbres jurisconsultes.

Ce plaidoyer l'ayant exposé aux colères du dictateur, Cicéron dut quitter Rome. Il prit le chemin de la Grèce et de l'Asie où se rendaient ordinairement ceux qui voyageaient par curiosité ou par désir de se perfectionner (79 av. J.-C.)

A Athènes, le centre des arts et des sciences, il assista pendant six mois aux leçons d'Antiochus, le chef de l'Académie, et se lia avec Atticus de cette vive amitié dont témoigne chacune de ses lettres.

En Asie, il réunit autour de lui les plus fameux orateurs du Sais parmi lesquels se trouvait Memphie de Statonique, le personnage le plus éloquent de l'Asie. [Brut 437]

A Rhodes enfin, il reçut les leçons du philosophe Panodorus, et revit Molon, dont il avait été le disciple à Rome.

Maniant le grec avec autant d'aisance que le latin, il ravit plus d'une fois dans cette ville, d'innombrables applaudissements, et un jour dit-on le Rhéteur qui présidait à ses luttes oratoires, s'écria avec tristesse : "J'ai pitié de la Grèce, quand je songe que le savoir et l'éloquence, seuls biens qui nous restent, sont par toi conquis sur nous, et transportés aux Romains." [Merlet. Et. Litt. sur les Gr. Chap. Latins]

C'est pendant son séjour à Athènes que Cicéron apprit la sténographie.

En effet, à cette époque [78 av. J.-C.] Athènes possédait déjà depuis longtemps des abréviateurs fort habiles appelés Semeiographes, Brachygraphes et Cachygraphes, qui faisaient profession de recueillir les harangues de l'Agora et du Conseil des Archontes. [1]

A Rome au contraire, on ne connaissait guère que les abréviations par Sigles [2] lesquelles avaient été au dire de Paul Dacre, inventées par Emus.

Les abréviations étaient basées sur la représentation de la première lettre de chaque mot. Ainsi, B F signifiait Bonum Factum. P R, Populus Romanus, etc.

Mais ces lettres pouvaient représenter des sens différents et donner lieu à de nombreuses équivoques. Ainsi, S pouvait tout aussi bien signifier Signum que Sigillum. Pour remédier à ces inconvénients, on eut recours à de nouveaux moyens.

(A SUIVRE)

[1] C'est Xénophon qui est considéré comme l'inventeur de la sténographie à Rome. Il s'en servait, dit-on, pour recueillir la conférence de Socrate dont il était avec Platon l'un des principaux disciples. Ce système de Xénophon fut paréol, décrit par Plutarque.

[2] Le mot sigle paraît venir de Sigla diminutif de signum, ou suivant quelques auteurs de Padiecti Singula. (Voyez Verel, dans le STENOGRAPHE CANADIEN, vol. I.)